

N° du film : 177829

Version : 3

2001-10-24

Entente/contrat :

Thirteen Ghosts

GENRE : Drame d=épouvante

RÉSUMÉ :

Lors d'une chasse aux fantômes dans une cour de triage, le chef de l'expédition, Cyrus, meurt après avoir encagé douze fantômes. Arthur, le neveu de Cyrus, a perdu sa femme et sa maison dans un incendie. Il hérite de la maison de Cyrus, et vient la visiter en compagnie de son petit garçon Bobby, sa fille Cathy et Maggie, la gardienne de l'enfant. En présence de Moss, l'avoué de Cyrus, et de Dennis, l'assistant de Cyrus, ils sont emprisonnés dans la maison de verre et doivent lutter contre les fantômes pour préserver leur vie. Moss meurt le premier, Bobby est sauvé par le fantôme de sa mère, et Cathy échappe à la mort grâce à l'intervention de Kalina, une étrangère qui se présente à eux comme une experte en fantômes. Il s'agit en fait de l'amante de Cyrus qui n'est pas morte, et qui caresse le sombre projet d'offrir l'un d'eux à sa machine de puissance appelée l'Oeil de l'enfer. Cyrus fait mourir Kalinda, puis Dennis est tué par un fantôme. Enfin Maggie vient en aide à Arthur, et parvient à arrêter de justesse la machine infernale sur laquelle les deux enfants sont offerts en sacrifice.

MOTIFS :

Sur une trame classique, la famille offerte aux fantômes dans une maison hantée, thème exploré entre autres dans *The House on Haunted Hill* (13 ans horreur) ou *Poltergeist* (13 ans), le film offre une galerie de spectres hideux chapeautés de noms symboliques (The Angry Princess, The Torn Prince, The Bound Woman, The Great Child, etc.), noms qui cherchent à nous situer dans l'univers bénin des contes, même si les actes qui leur sont imputés sont d'un graphisme très violent. Cette même ambivalence se retrouve dans le traitement. Ainsi l'on s'étonne que plusieurs personnages soient donnés pour vivants après avoir été déchiquetés ou chargés avec fureur par les forces obscures. À la manière des dessins animés, plusieurs personnages survivent étrangement aux mauvais traitements qu'ils subissent. La finale heureuse vient encore confirmer que ce bruit et cette fureur n'étaient qu'un jeu, il suffisait d'arrêter la machine pour que le monde fantasmagique s'évanouisse. Produit d'un regard entendu avec le spectateur friand d'épouvante, le film joue avec les limites de la violence adressée aux jeunes, tout en se cautionnant par l'irréalisme de la trame. Après examen, le jury classe le film dans la catégorie 13 ans et plus avec la mention horreur, seule indication à obtenir le consensus des deux membres.

CLASSEMENT : 13 ans et plus

INDICATION (S) : Horreur

10 décembre 2001

France Renaud
Présidente du jury d'examen

